

# Un enjeu de la compétition impériale franco-britannique: La conquête des corps (fin XIXe-début XXe)

Évelyne Combeau-Mari

#### ▶ To cite this version:

Évelyne Combeau-Mari. Un enjeu de la compétition impériale franco-britannique: La conquête des corps (fin XIXe-début XXe). Revue historique de l'océan Indien, 2011, France/Grande-Bretagne dans l'océan Indien (XVIIe-XXIe siècles). De la rivalité à l'alliance, 07, pp.304-315. hal-03419161

### HAL Id: hal-03419161 https://hal.univ-reunion.fr/hal-03419161v1

Submitted on 8 Nov 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

#### Un enjeu de la compétition impériale franco-britannique : La conquête des corps (fin XIX°-début XX°)

Evelyne Combeau-Mari Université de La Réunion CRESOI – EA 12

En Europe, la fin du XIX<sup>e</sup> siècle connaît un renouveau d'intérêt pour le corps lié à un ensemble de réflexions critiques sur les systèmes d'éducation d'une jeunesse jugée décadente. Médecins, hygiénistes, pédagogues, journalistes, hommes politiques considèrent désormais les exercices physiques comme un moyen préventif ou curatif pour lutter contre la « décadence de la race » et rétablir l'ordre social. Si la France républicaine retient le modèle disciplinaire de la « gymnastique amorosienne » et le rend obligatoire à tous les niveaux de l'enseignement, l'Angleterre victorienne fait du « sport » et de ses valeurs de « self-government » et de « fair-play » la base éducative des élites masculines du pays : deux modèles corporels bien distincts au service de deux conceptions singulières de la formation et de la réalisation de la jeunesse. L'affrontement franco-britannique des méthodes éducatives se prolonge dans le cadre de la rivalité coloniale indianocéanique.

Notre communication observe la diffusion et la greffe des pratiques physiques européennes : gymnastique et sport dans les îles de l'océan Indien. profondément attachées elles-mêmes à des pratiques physiques originales. Ces îles possèdent en effet, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, une culture corporelle riche et diversifiée sur le plan régional. Valorisant le combat, les exercices physiques renvoient au culte de l'homme fort, symbole de la virilité au sein de la communauté. Sous la forme de luttes telles le ringa du sud malgache ou le tologna de la région Est, ou bien de combats à poings nus comme le moraingy des Sakalaves ou encore gestuelles associant les membres supérieurs et inférieurs telles le diamanga des hauts plateaux ou le moringue réunionnais, ces jeux restent liés à la vie sociale des villages. Fondées sur la régulation de la violence 861, les festivités mettent en scène le duel comme simulacre de la guerre et remplissent une fonction initiatique et éducative essentielles. Leur dimension rituelle et sacrée confère aux combattants une aura exceptionnelle qui imprègne fortement les esprits renforçant la cohésion du groupe et son sentiment d'identité.

Sur ce substrat de culture corporelle ancestrale, la colonisation française inculque par l'entremise des militaires de nouvelles représentations du corps et promeut des pratiques physiques inédites. Férus de « méthode française » et s'appuyant sur une structure de formation des cadres sans

-

<sup>861</sup> Voir la thèse de Norbert Elias, *La civilisation des mœurs*, Paris, Calmann-Lévy, 1973. Et Norbert Elias, Eric Dunning, *Sport et civilisation, la violence maîtrisée*, Paris, Fayard, 1994. Norbert Elias met en évidence, dans les processus de civilisation observables au fil du temps, la capacité d'une société à contrôler ses manifestations de violence par l'expression de ses jeux physiques qui jouent comme « mécanisme de régulation sociale ». Les pratiques corporelles ou physiques et le spectacle qu'elles offrent permettent ainsi aux sociétés de canaliser ou d'évacuer des formes de violence qui par leur débordement menaceraient l'ordre social.

équivalent – l'école normale de gymnastique<sup>862</sup> de Joinville le Pont est ouverte en 1852 – les militaires français jouent un rôle moteur pour encourager les gymnastiques. Dès les premières années du XX<sup>e</sup> siècle, plus que conquête de territoire, l'empire apparaît comme un réservoir d'hommes aisément mobilisables en cas de conflit. Le Général Mangin dans son ouvrage *La force noire*<sup>863</sup> théorise le principe de préparation physique et militaire des populations ultramarines.

En nous appuyant sur les exemples de La Réunion et de Madagascar, nous montrerons dans une première partie la naissance et la multiplication des sociétés de gymnastique au tout début du XX<sup>e</sup> siècle et leur rôle dans la formation patriotique des jeunes colonisés. Dispositif concurrent, le sport est cantonné initialement exclusivement à la population européenne. Cependant, au lendemain de la Première Guerre mondiale, sa dimension ludique attire les jeunes élites créoles et malgaches qui abandonnent assez rapidement les exercices gymniques à son profit. C'est l'objet de notre seconde partie. Notre communication souhaite ainsi souligner, dans ce mouvement de conquête des corps, le paradoxe de la suprématie du modèle sportif anglo-saxon dans le dispositif de colonisation française.

## I – Avant 1914. La « méthode française » garante de la formation des corps

A l'image des exercices physiques consacrés dans l'hexagone sous la troisième République, la « gymnastique », science raisonnée des mouvements humains, constitue le support privilégié des pratiques militaires et scolaires. En France s'est diffusée, depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, une tradition de pratiques physiques regroupées sous le vocable un peu vague de « gymnastiques ». Héritière d'influences étrangères, allemandes avec le « turnen » de Jahn <sup>864</sup>, suédoises avec la méthode de Ling <sup>865</sup> et espagnoles suite aux apports du colonel Amoros <sup>866</sup>, la « méthode française » est élaborée en définitive à partir de l'institutionnalisation du « gymnase normal militaire

<sup>862</sup> Son commandement est confié au chef de bataillon d'Argy, ancien élève d'Amoros. Voir Marcel Spivak, « Education physique, sport et nationalisme en France du Second Empire au Front populaire : un aspect original de la défense nationale », Thèse d'Etat, Université de Paris I, 1983.

<sup>863</sup> Charles Mangin, La force noire, Paris, Hachette, 1910.

<sup>864</sup> L'allemand Friedrich-Ludwig Jahn crée une gymnastique patriotique suite à la défaite de la Prusse à Iéna en 1806, face à Napoléon 1er. Basée à la fois sur l'apprentissage de la discipline collective et le renforcement du caractère, cette méthode doit faire de bons soldats.

<sup>865</sup> A partir des principes de l'anatomie, Ling élabore une gymnastique qui se veut scientifique, médicale et rationnelle.

<sup>866</sup> Cet Espagnol, au service du roi Joseph Bonaparte, est contraint de se réfugier en France à partir de 1814. Distinguant dans son *Manuel d'éducation physique et morale* publié en 1830 une gymnastique « civile et industrielle » d'une gymnastique militaire et médicale, il tente une synthèse des différents courants. Se heurtant à l'incompréhension des milieux éducatifs, Amoros se tourne vers les autorités militaires.

et civil de Grenelle »<sup>867</sup> en 1819<sup>868</sup>. Ainsi cette méthode, associant deux grandes catégories d'exercices : au sol, à mains libres, et aux agrès, devient la référence.

Avec son obligation dans tous les niveaux de l'enseignement depuis 1880, la finalité patriotique est clairement réaffirmée. « Elle [la gymnastique] est inséparable de l'éducation militaire (....) Nous sommes donc bien résolus à organiser dans toutes les écoles de tous les ordres une sérieuse et forte éducation militaire dont l'enseignement de la gymnastique soit la base et le principe » 869.

Les colonies françaises n'échappent pas à la nouvelle législation et subissent dans le contexte particulier d'insularité des modalités renforcées. C'est particulièrement vrai dans le cadre des « vieilles colonies » comme La Réunion.

#### A. La Réunion

A La Réunion, cette « petite France » 870, les préoccupations patriotiques et conscriptives 871 demeurent un justificatif affiché 872 à la pratique physique. Ces questions trouvent une résonnance particulière au sein des établissements scolaires. L'exercice physique, forme concrète de préparation à la revanche, s'impose dans les rares structures destinées à la formation des élites masculines 873. Le discours de distribution des prix du Directeur du collège de Saint-Paul de 1871 témoigne de cet état d'esprit : « Il faut que les élèves de tout lycée, de tout collège, de toute école, apprennent par de rudes et salutaires exercices à supporter les fatigues, à braver les périls de la guerre, et qu'ils se pénètrent de cette idée qu'il est beau, qu'il est doux de mourir pour son pays (....) ». « C'est afin d'obéir, pour ma part à cette nécessité, que j'ai attaché à ce collège un habile professeur de gymnastique, qui est aussi un habile instructeur militaire (....) » 874.

En dépit des débats pédagogiques<sup>875</sup>, les républicains optent pour « l'alliance du gymnaste, du militaire et de l'instituteur qui doit contribuer à renforcer les institutions militaires, exacerber le patriotisme et

<sup>867</sup> A partir de 1846 s'impose la création d'une véritable école normale pour la formation des instructeurs, l'école de Joinville le Pont est fondée en 1852.

<sup>868</sup> Voir Ronald Hubscher, Jean Durry, Bernard Jeu, L'histoire en mouvements, le sport dans la société française (XIXe-XXème), Paris, Colin, 1992, p. 23.

<sup>869</sup> Déclaration de Jules Ferry, Ministre de l'Instruction publique en 1882. Cité par Pierre Arnaud, *Le militaire, l'écolier, le gymnaste, naissance de l'éducation physique en France (1869-1889)*, Lyon, PUL, 1991.

<sup>870</sup> Expression souvent utilisée par le député réunionnais François de Mahy.

<sup>871</sup> Pierre Arnaud, Le militaire, l'écolier, le gymnaste, naissance de l'éducation physique en France (1869-1889), op. cit.

<sup>872</sup> Dans les faits, le souci « revanchard » est à La Réunion peu prégnant.

<sup>873</sup> Voir Raoul Girardet, Le nationalisme français. Anthologie 1871-1914, Paris, Seuil, 1983.

<sup>874</sup> Le moniteur, 26.08.1871.

<sup>875</sup> Ces débats opposent les partisans d'une éducation physique moderne, s'inspirant du modèle anglais et des pratiques sportives, et les tenants d'une gymnastique méthodique et rationnelle à portée disciplinaire.

exalter l'unité de la nation »<sup>876</sup>. « Le projet républicain de cette 'éducation intégrale' appelle la mise en œuvre d'une sociabilité fermée par laquelle la soumission, le respect de l'autorité, du chef, trouvent ses applications dans l'harmonie des gestes des mouvements d'ensemble. Ordre, civisme et patriotisme en sont des mots clés dans le respect de la devise qui orne les frontons de la république française »<sup>877</sup>.

Il s'agit de mettre en œuvre dans les colonies, par le relais des militaires, le projet éducatif initié en métropole et fondé sur deux principes complémentaires : assimiler les populations locales afin de renforcer l'unité nationale.

Enseignant de gymnastique au lycée Leconte de Lisle de Saint-Denis de La Réunion entre 1904 et 1907, M. Delvar, tout comme son prédécesseur Duclos, incarne clairement ce mécanisme de diffusion de la gymnastique en milieu scolaire colonial. « Caporal d'infanterie coloniale, délégué dans les fonctions de maître de gymnastique au lycée et au cours normal avec une allocation de 1500 F par an »878, M. Delvar enseigne à raison de seize heures hebdomadaires, horaire officiel pour les maîtres de gymnastique. Activité de décrassage, la randonnée pédestre constitue un passage obligé. « Nombre d'anciens du lycée Leconte de Lisle se souviendront longtemps de ces départs au petit matin, à 6h 30, en direction de Sainte-Clotilde, de la Montagne ou des pentes du Brûlé de Saint-Denis, avec retour impératif à 8 heures pour la reprise des cours. C'est d'ailleurs ce que font régulièrement les recrues du bataillon d'infanterie. 'Grâce à sa méthode raisonnée d'ancien élève diplômé de Joinville'879, il développe des activités gymniques et acrobatiques qu'il présente en démonstration avec ses élèves lors de fêtes publiques, notamment sous le grand hall du Jardin colonial »880.

Boxe et bâton font aussi partie du programme. Une tradition tenace des instructeurs militaires s'installe au lycée Leconte de Lisle. Joseph Gralle, issu de l'armée, mais également diplômé de l'instruction publique, succède à Delvar et poursuit l'enseignement de la gymnastique sur les mêmes bases. Il produit le premier plan imprimé d'une leçon de gymnastique visant au développement de la cage thoracique et se terminant par une liste de *jeux gymniques recommandés*. Avec M. Michel en 1914 et M. Herbecq nommé en 1921, c'est toute la gymnastique joinvillaise qui défile dans la colonie. Mais le nom d'Antoine Séry, sous-officier, prend encore un relief particulier car il

\_

<sup>876</sup> Extrait du discours de Gambetta à Bordeaux le 26 juin 1871. Cité par Pierre Arnaud, « Education gymnastique ou éducation sportive ? Intégration et acculturation (1880-1939) », dans Centre des Archives d'Outre-mer, *L'empire du sport, Les sports dans les anciennes colonies françaises*, Catalogue de l'exposition, Aix en Provence, mai-juillet 1992, p. 21. 877 Pierre Arnaud, *op. cit.*, p. 23.

<sup>878</sup> Décret du 30.09.1904. Cité par André-Jean Benoit, Sport colonial, Une histoire des exercices physiques dans les colonies de peuplement de l'océan Indien, La Réunion-Maurice, des origines à la fin de la seconde guerre mondiale, Paris, L'Harmattan, 1996.

<sup>879</sup> Gabriel Gérard, Petit album de l'île de La Réunion, Saint-Denis, 1973.

<sup>880</sup> André-Jean Benoit, op. cit., p. 239.

est l'unique enseignant de gymnastique au lycée de 1926 à ... 1951! L'action qui lui confère un prestige inégalable est l'entraînement et la direction du bataillon scolaire du lycée qui perdure à La Réunion jusqu'en1939 : « C'était une manière de préparation militaire et M. Séry s'y employait avec sérieux et compétence. Les mercredis soir étaient réservés à la marche en ville ou aux exercices de tir. Car les lycéens faisaient partie du bataillon, utilisaient de vrais fusils, de vraies baïonnettes, de vrais clairons. Et lorsque Saint-Denis célébrait des fêtes nationales, la participation du lycée au défilé était particulièrement remarquée. (....) C'était l'époque où la participation populaire était totale à ces manifestations patriotiques et aussi religieuses (messe pontificale à la cathédrale, *Te deum*, etc.)... »<sup>881</sup>.

Le groupement en associations existe à La Réunion depuis un certain temps. Les sociétés à fondement essentiellement conscriptif s'organisent autour des salles d'escrime et des cercles. Le premier cercle civil d'escrime est créé par un particulier, M. Picaud, à Saint-Denis. Les amateurs de tir se regroupent dans la société des Francs-tireurs de Bourbon en 1869. Les professeurs de gymnastique du lycée ouvrent des salles d'armes à Saint-Denis et contribuent à la mise en place de sociétés d'escrime. D'autres pratiques sont progressivement intégrées comme le tir, la boxe, le bâton, la savate, la canne et la gymnastique. Certains instituteurs créent et animent des structures associatives au sein des établissements. Un « Cercle des sports » est initié à Saint-Paul en 1906, dans lequel on pratique l'escrime, le tir, la gymnastique dans des lieux aménagés. L'Espérance est fondée en 1904 par Joseph Gralle, maître de gymnastique du lycée. Elle devient *Pro Patria* en 1911, puis prend le nom de La Patriote. La vie en plein air est ouverte en 1910 sous l'influence du capitaine de gendarmerie Déroche ; La France, apparaît en 1914 sous l'action de Damase Legros, directeur d'école à Saint-André.

Les sociétés gymniques<sup>882</sup> poursuivent avant tout des finalités politiques. La symbolique de leur appellation en témoigne. Leurs activités en rendent compte<sup>883</sup>. Avec quelques années de décalage, la colonie reproduit l'oeuvre accomplie en métropole, ces sociétés ayant pour mission la sauvegarde de la République<sup>884</sup> et la préparation militaire à la « revanche ». L'une des expressions fortes de ces sociétés de gymnastique et sociétés sportives est la « fête publique ». Ces réjouissances font la part belle aux démonstrations gymniques, aux exercices militaires et autres défilés. La République donne à voir sa solidité, son organisation. Elle affiche ainsi ses valeurs. Ces manifestations s'adressent aux colons, afin qu'ils vérifient la force de la patrie Outre-mer, mais elles s'adressent au premier chef à la

<sup>881</sup> P. Ponin-Ballom, « Monsieur Antoine Séry, ancien prof. de gym. » dans Le Journal de l'île de La Réunion, 05.04.1982.

<sup>882</sup> Au total, André Benoit dénombre une dizaine de sociétés gymniques en activité à La Réunion avant 1914.

<sup>883</sup> Voir André-Jean Benoit sur ce point.

<sup>884</sup> Pierre Arnaud, Le militaire, l'écolier, le gymnaste..., op. cit.

population, aux futurs conscrits qu'il faut convaincre de la nécessité d'entraînement, de régénération et d'engagement au service de la mère-Patrie. Nous retrouvons à Madagascar une similaire promotion de la méthode française.

#### B. A Madagascar

Formés à la gymnastique amorosienne, destinée à entretenir leurs qualités physiques, les militaires intègrent systématiquement dans leur programme une préparation complète qui s'accompagne le plus souvent de l'entraînement à l'escrime, au tir<sup>885</sup> et à l'hippisme. Les autorités coloniales encouragent la formation de groupements gymniques régimentaires. A Madagascar, le premier club : le *Casse-patte* est une émanation du 13ème Régiment d'Infanterie coloniale, tout comme les groupements créés en province, notamment à Tamatave et à Diego-Suarez. Au lendemain de la Première Guerre mondiale, les militaires associent les recrues « indigènes » à la formation générale.

Venant à bout des réticences et marques de passivité, les autorités implantent la préparation physique dans les provinces les plus reculées. L'armée joue un rôle premier dans la diffusion des pratiques gymniques auprès du grand public. Dès février 1901, lors des fêtes de régiment, les bataillons offrent aux spectateurs issus de l'élite coloniale des manifestations gymniques, basées sur l'élaboration de mouvements d'ensemble<sup>886</sup>. A compter de 1904, la fête du palais 887 propose des démonstrations de voltige et de pyramides humaines plus impressionnantes encore. L'imposant bâtiment du 13<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie (ancien palais du premier ministre de la monarchie merina) tient lieu de toile de fond aux démonstrations publiques des gradés. Les agrès, ici les barres parallèles, constituent le point d'appui solide d'une composition<sup>888</sup> haute en couleur, dont l'équilibre est pratiquement parfait. La mise en scène prouve clairement que les spectacles finement préparés revêtent une importance capitale dans l'impression qu'ils doivent procurer aux spectateurs. Les démonstrations ne s'en tiennent pas aux agrès. Ainsi, les spectacles, destinés à distraire tout autant qu'à impressionner, sont-ils décomposés en plusieurs scènes. Ils intègrent des lutteurs 889, des escrimeurs 890, des boxeurs 891, mais également des acrobates, des équilibristes, des clowns...

<sup>885</sup> Photographies du fonds Gallieni conservé au CAOM-FR ANOM 44 PA 172/ 157 à 160, « Tananarive, 29 mai 1904, concours annuel de tir ».

<sup>886</sup> Fonds photographique Gallieni conservé au CAOM- FR ANOM 44 PA 164/96-97.

<sup>887</sup> Fonds photographique Gallieni conservé au CAOM-FR ANOM 44 PA 172/10-11-12-13-15-16-17-18-19.

<sup>888</sup> Fonds photographique Gallieni conservé au CAOM-FR ANOM 44 PA 172/11.

<sup>889</sup> Fonds photographique Gallieni conservé au CAOM-FR ANOM 44 PA 172/8.

<sup>890</sup> Fonds photographique Gallieni conservé au CAOM-FR ANOM 44 PA 172/7.

Au lendemain de la Première Guerre mondiale, tout se passe dans la colonie comme si le pouvoir militaire prenait l'ascendant auquel il ne peut plus prétendre en métropole. Cette domination se fixe plus énergiquement dans le domaine de l'éducation physique et des sports, avec pour ambition principale la préparation des jeunes Malgaches au service militaire et le désir d'un ancrage solide et irréversible à la Nation française. Forte de 41 000 engagés<sup>892</sup> volontaires sur le front, la grande île a démontré sa participation à l'effort de guerre. La colonie entend désormais préparer l'avenir.

L'étude de la société Pro Patria, seconde société gymnique née à Madagascar, apparaît significative. Concu à Tamatave, ce club est encore redevable à M. Grall, diplômé de l'école de Joinville, alors sous-officier d'infanterie coloniale et professeur d'éducation physique au Lycée Leconte de Lisle à Saint-Denis de La Réunion, M. Grall est déià à l'origine de la première société de gymnastique déclarée le 6 juillet 1907 à La Réunion. dénommée initialement L'Espérance. C'est donc son meilleur élève, Léon Vigoureux, diplômé et fraîchement sorti du lycée de La Réunion avec tout un bagage concernant les exercices physiques, qui poursuit son action sur la Grande Île. Arrivés tous deux à Tamatave en plein conflit mondial, en juillet 1915, ils forment la société sportive et la baptisent sans originalité Pro Patria<sup>893</sup>. L'itinéraire de ce club illustre assez clairement l'évolution du dispositif associatif à Madagascar. Au delà de la préparation militaire, la société diffuse d'abord les sports individuels : athlétisme, natation, escrime, tir auprès des colons français, puis les sports collectifs tels le footballassociation et le rugby. La société prête son concours à diverses fêtes nationales comme « Les journées de Gallieni », les fêtes du 14 juillet. Au service de l'œuvre patriotique et coloniale, le Créole Léon Vigoureux est nommé pour une longue période moniteur d'éducation physique dans divers établissements scolaires de Tamatave, ce qui lui permet d'élargir son recrutement. Au lendemain du conflit, en manque de forces vives, la société ouvre ses portes à la jeunesse tamatavienne, autorisant l'accès aux Malgaches. Elle modifie ses statuts et change de nom pour devenir la « Franco-Malgache »894

#### « Article premier

Il est constitué à Tamatave sous le bienveillant patronage de Monsieur l'Administrateur-Maire une société dite *Sport Franco-Malgache* laquelle a pour but de travailler à l'éducation physique et morale de la jeunesse par la pratique de la gymnastique, des sports et des réjouissances en plein-air ».

Par évidente obligation de neutralité, l'article 19 précise que « les discussions politiques ou religieuses sont expressément interdites ». Tout manquement à cet article peut entraîner la radiation. Modèle du genre, son bureau prévoit, en sus des incontournables président, vice-président et

<sup>891</sup> Fonds photographique Gallieni conservé au CAOM-FR ANOM 44 PA 172/9.

<sup>892</sup> Edouard Ralaimihoatra, *Histoire de Madagascar*, deuxième édition, Tananarive, Imprimerie société malgache d'édition, 1969, p. 245.

<sup>893</sup> Madagascar Sports et cinéma, n° 5 du jeudi 2 mars 1938-CAOM-POM 936 C.

<sup>894</sup> Par arrêté du gouvernement général du 5 juillet 1917.

trésorier : un « directeur sportif et quatre commissaires moniteurs ». L'accès des membres malgaches reste soumis à un filtre sérieux : « Pour être admis comme membre actif il faut être présenté par deux parrains et être agréé par le conseil d'Administration qui statuera, s'il y a lieu par vote secret. (...) ». De plus, « le comité doit être composé au moins de 2/3 des membres Européens ou assimilés ».

Ouverte à Majunga quelques années plus tard, le 1<sup>er</sup> décembre 1924, l'*Union Sportive de Majunga*, initiée par le Lieutenant Naylis de l'infanterie coloniale en constitue un second exemple : « (...) Cette société a pour but de travailler à l'éducation physique et morale de la jeunesse par la pratique des sports en général et des réjouissances en plein-air »<sup>895</sup>.

Cautionné par l'avocat Couteau à la présidence et M. Vigne, Directeur du CNEP, à la vice-présidence, son « comité sportif » est composé de personnalités malgaches déjà bien insérées dans le tissu associatif : Rabe André, instituteur, à la présidence, Rakotobe Pascal<sup>896</sup>, vice-président, Robinson G., Trésorier, Ratovo Olivier et Rakotobe J.-M., Commissaires. Manager, le lieutenant Naylis organise les séances d'éducation physique et enseigne les sports : gymnastique, football-association, cyclisme. Il accompagne le déroulement des fêtes officielles. « Pendant que le Lieutenant s'occupait à inculquer à la jeunesse la technique de l'éducation physique, Rabe André essaya de son côté d'implanter le football dans la vie des Majungais. Nos amateurs de *tam-tam* pour les Comoriens, de *hira gasy*<sup>897</sup> pour les Merina, de *moraingy*<sup>898</sup> pour les Sakalava et de *rija*<sup>899</sup> pour les Betsileo, étaient au début des anti-sportifs. Rabe engagea la bataille, se mit en contact avec le public » <sup>900</sup>. L'organisation de grandes fêtes sportives biannuelles patronnées par l'Union conquiert progressivement le public.

Dans cette configuration, dynamisée par la circulaire Barthou du 22 mars 1920<sup>901</sup>, les associations gymniques et sportives se multiplient. Au delà de l'émergence de multiples sociétés de tir<sup>902</sup>, parrainées par les militaires telles que la *Société sportive et de tir de Majunga*, le 15.07.1905, la *Société de tir de Nosy-Be*, le 20.12.1924, la *Société de tir de Madagascar* en 1926, la *Société de tir de Mananjary*, le 05.01.1929., la *Société de tir de Tuléar* en 1931, etc., les clubs omnisports s'implantent dans la capitale et en province.

<sup>895</sup> Madagascar Sports et cinéma, n° 10 du jeudi 7 avril1938-CAOM-POM 936 C.

<sup>896</sup> Pascal Rakotobe joue un rôle majeur dans le mouvement sportif entre-deux guerres. Il devient Manager du grand club malgache du *stade Olympique de l'Emyrne*. Il est élu dans les instances fédérales.

<sup>897</sup> Danse traditionnelle des Hauts-plateaux.

<sup>898</sup> Boxe traditionnelle.

<sup>899</sup> Rija: sorte de chanson populaire qui fait partie du trésor folklorique betsileo (Gueunier).

<sup>900</sup> Madagascar Sports et cinéma, n°10 du jeudi 7 avril1938-CAOM-POM 936 C.

<sup>901</sup> La circulaire Barthou du 22 mars 1920 vise à développer la préparation militaire dans le cadre de l'éducation physique scolaire.

<sup>902</sup> Journal officiel de Madagascar et dépendances. (JOMD).

S'opère alors un glissement imperceptible des pratiques gymniques vers les activités sportives.

#### II – Dans les années 20, la conquête des corps par le sport anglo-saxon

Les Anglais ont importé dans l'océan Indien, lors de leur conquête de l'Isle de France, dès les années 1810, des usages qu'ils affectionnent et qui les distinguent des autres nations : les courses de chevaux, de chiens, de « pedestrians »... Ils sont, depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, passés maîtres dans l'art d'organiser les rencontres et se passionnent pour les paris et l'exercice des sports. Et les colons français des îles voisines n'entendent pas rester à l'écart des modes parisiennes. Ils éprouvent à leur tour de l'admiration pour le style de vie et les loisirs nouveaux issus d'outre-manche. Sport et hippisme symbolisent le « british way of life ». « On découvrit une race supérieure alliant charme, réserve et classe. Désormais, les classes dirigeantes ou possédantes vont calquer leur mode de vie sur le « british way of life » : breakfast copieux, tiffeen au théâtre, concert, soupers tardifs » 903.

L'attrait pour le modèle sportif diffusé par les colons français se déplace vers les élites créoles et malgaches. A compter des années 1920, et malgré les demandes réitérées de l'administration coloniale pour encourager la gymnastique, les pratiques sportives s'imposent dans la formation des colonisés. Délaissant les exercices disciplinaires et répétitifs, les jeunes instruits s'emparent des jeux collectifs de ballon : football à La Réunion et sur les régions côtières de Madagascar, rugby sur les hauts plateaux de la Grande Île.

#### A. La Réunion

Si la plupart des sociétés sportives affichent une dimension omnisport, elles privilégient sur le terrain la pratique du football. Les rencontres se multiplient car toutes les occasions sont saisies, notamment la possibilité d'affronter des équipes de navires étrangers débarquant au Port. Des trains spéciaux commencent même à faire le voyage entre Saint-Denis et les localités de l'Est. En 1922, lors de l'organisation du « Challenge d'athlétisme », en réalité ouvert à tous les autres sports, onze sociétés se sont inscrites. Elles constituent la base du mouvement associatif de l'île : la Sportive Tamponnaise, la Saint Pierroise, la Portoise, la France, la Patriote, l'Espérance, toutes sociétés civiles auxquelles s'ajoutent l'équipe militaire de Saint-Denis et les sociétés de pupilles : l'école centrale et le lycée avec deux équipes: Lettres sports et Sciences sports, et enfin la Parisienne du Port. La Saint Pauloise et la Société sportive des Grands Bois n'ayant pu prendre part au challenge.

Non seulement les sociétés scolaires sont présentes, mais en fait elles sont à l'origine indirecte de la majorité des sociétés civiles. Le recensement exhaustif des sociétés omnisports reste difficile à établir car

\_

<sup>903</sup> J. Alby, M. Serviable, Bourbon anglaise, Saint-Denis, Mascarin, 1969.

certaines apparaissent dans la presse, sans être officiellement déclarées, puis disparaissent. Mentionnons cependant des noms de clubs devenus célèbres comme : l'Olympique en 1923, créant son stade et sa piscine ; la Bénédictine de Saint-Benoît ouverte en 1925, la Jeanne d'arc du Port et la Sainte Marienne en 1929, la Franco née à Saint-Denis en 1930, les Marsouins de Saint-Benoît en 1931 etc. La prolifération de sociétés, parfois dans une même localité, est en fait préjudiciable à la promotion du football. Elle trahit des luttes de pouvoir, des guerres intestines. Elle est en tout cas peu significative d'une pratique réelle. En 1926, sur trente deux clubs inscrits, seuls huit participent au challenge de football et d'athlétisme. En 1929, le bulletin de l'enseignement fait état de 19 clubs dont huit sont dirigés par des instituteurs. En 1933, on dénombre 20 clubs et 27 en 1936, chiffre quasi-stationnaire jusqu'à la guerre. Il faut en déduire qu'en dehors du football et de sa réelle expansion, les autres activités sportives demeurent confidentielles. Dans la dynamique de structuration du mouvement sportif, les militaires sont progressivement supplantés par les instituteurs, ce qui explique la suprématie de la méthode sportive sur la méthode gymnique.

Imprégnés de leur formation normalienne et convaincus de l'action fondamentalement éducative de la pratique sportive, les instituteurs s'attachent à assurer sa diffusion sur le plan scolaire mais aussi associatif. Le sport est ici conçu comme un instrument moderne au service de la responsabilisation et de la prise d'initiative des populations. Car leur objectif plus politique que scolaire vise à transformer en profondeur les mentalités créoles par l'expérience associative. Au travers de la diffusion des pratiques sportives, les instituteurs militants ambitionnent un vaste projet de réforme de l'organisation politique et sociale : la reconnaissance des libertés et l'expression de la laïcité, en un mot, ils aspirent à la « décolonisation ».

#### B. Madagascar

A la fin des années vingt, toutes les grandes et moyennes agglomérations sont dotées d'un, et dans la grande majorité, de plusieurs clubs : Antsirabe et Majunga<sup>904</sup> dès 1909<sup>905</sup>, Nosy-Be en 1911<sup>906</sup>, Diego-Suarez<sup>907</sup> et Tamatave<sup>908</sup> en 1913, Vatomandry<sup>909</sup> en 1914, Boanamary<sup>910</sup> en 1918, Moramanga<sup>911</sup> et Mananjary<sup>912</sup> en 1923, Ankazobe<sup>913</sup>, Brickaville<sup>914</sup>,

<sup>904</sup> Société du vélo-club majungais, 27.11.1909. JOMD.

<sup>905</sup> Union sportive d'Antsirabe, 15.04.1909, JOMD.

<sup>906</sup> Association sportive de Nosy-Be, 07.01.1911. JOMD.

<sup>907</sup> Société sportive et récréative des jeunes gens, 07.06.1911. JOMD.

<sup>908</sup> Seconde société créée, l'Union sportive tamatavienne, le 29.11.1913. JOMD.

<sup>909</sup> Société sportive de Vatomandry, 19.12.1914. JOMD.

<sup>910</sup> The Boanamary club, 1918. JOMD.

<sup>911</sup> Sport club de Madagascar, 22.12.1923. JOMD.

<sup>912</sup> Stella club de Mananjary, 27.10.1923. JOMD.

<sup>913</sup> Le Malgache olympique d'Ankazobe, 26.04.1924. JOMD.

Fort-Dauphin<sup>915</sup>, Farafangana<sup>916</sup> en 1924, Tuléar<sup>917</sup> en 1927... Les bourgs les plus isolés en brousse possèdent leur cercle sportif. Les sociétés sportives quadrillent le territoire.

La ville de Tananarive affiche bien sûr une effervescence associative encore plus notable. Remarquons la création du *Stade olympique de l'Emyrne*, le 16 décembre 1911, premier club tananarivien à ouvrir ses portes aux élites malgaches. Emblématique, le stade constitue la référence aux yeux des autres clubs de la capitale tels le *Iarivo Université Club* né le 12 décembre 1913, la *Jeunesse sportive tananarivienne d'Ambondrona* créée le 6 septembre 1919, le *Club printanier d'Isotry* en date du 22 décembre 1923. Bientôt, tous les quartiers de Tananarive, y compris les plus populaires, à l'image d'Isotry, sont identifiés à leur club sportif. Face à cet engouement, les Européens ouvrent le *Racing club*<sup>918</sup> de Tananarive 18 décembre 1920, qui, comme son nom le rappelle, doit incarner à son plus haut niveau la représentation européenne.

Dans cette effervescence associative, de nouveaux promoteurs prennent conscience de l'attrait des pratiques sportives pour la jeunesse. Les missions catholiques et protestantes y voient un bon moyen pour ramener les jeunes à l'église. Ils initient les premières amicales des anciens <sup>919</sup> et ouvrent des clubs sportifs. Le collège jésuite Saint Michel de Tananarive déclare l'*Association Saint Michel* alors que le Lycée laïc Gallieni lance son *Union sportive lycéenne* en 1921. Les protestants répliquent par la création du *Foyer chrétien* le 10.05.1924. Les militaires renforcent leur position en créant des clubs spécifiques : *Olympique Gallieni* <sup>920</sup> et *Sport militaire* <sup>921</sup> en 1924.

Face à la croissance rapide et spectaculaire des effectifs malgaches dans certaines sociétés, le Gouverneur Général Marcel Olivier 1922 réitère en 1925 la volonté ferme de greffer aux sociétés sportives une « préparation militaire ». Dans son esprit, la formation physique des « Indigènes » doit reposer sur des finalités patriotiques avant tout. Il engage avec autorité un vaste recensement des associations sportives afin de vérifier l'existence ou bien d'implanter une « préparation militaire ». Signe du temps d'un assouplissement du régime colonial, cette proposition est accueillie de manière très aléatoire en fonction des lieux, de l'organisation et de l'historique des associations. Et, il faut bien admettre qu'en dehors de deux associations, les réponses apportées au gouverneur sous des motifs divers sont à considérer comme négatives. L'enquête administrative confirme au

<sup>914</sup> Cercle de Brickaville, 17.05.1924. JOMD.

<sup>915</sup> The Boanamary athlétic club, 21.06.1924. JOMD.

<sup>916</sup> Le Club farafanganais, 09.08.1924. JOMD.

<sup>917</sup> Sport club de Tuléar, 18.06.1927. JOMD.

<sup>918</sup> Le *Racing club de France* est un des premiers clubs créé à Paris en 1882 par l'élite étudiante bourgeoise. Il installe ses locaux dans le bois de Boulogne.

<sup>919</sup> Association amicale des professeurs, surveillants et anciens élèves des frères des écoles chrétiennes de Tananarive, 12.06.1920; Association amicale des anciens élèves des frères des écoles chrétiennes de Fianarantsoa, 27.11.1920. *JOMD*.

<sup>920 23.08.1924.</sup> JOMD.

<sup>921 02.02.1924.</sup> JOMD.

<sup>922</sup> Archives Nationales de Madagascar-D 130.

regard du nombre élevé de clubs l'engouement suscité par la vie associative et par le sport à Madagascar, toutes populations confondues. De préparation militaire, il n'est plus réellement question en 1925. Les pratiques physiques se concentrent autour des sports collectifs de grand terrain : foot ball association et rugby dans les clubs à fort effectif malgache surtout dans la capitale. Alors que les Européens s'adonnent à des activités « distinctives » : natation, tennis, golf... dans des structures fermées. Dans la promotion des pratiques sportives, les militaires sont désormais concurrencés par différents protagonistes issus des missions religieuses, des établissements scolaires laïcs et de la société civile. Interdits de groupements et de réunions publiques <sup>923</sup>, les jeunes Malgaches ont trouvé fortuitement dans les sociétés de gymnastique, puis plus nettement grâce au sport, un espace de liberté : espace de préparation et de confrontation physique d'abord, d'affirmation politique ensuite.

Le mouvement d'expansion européenne vers les îles de l'océan Indien s'est accompagné au XIXe siècle de transferts culturels touchant les pratiques corporelles des populations, remettant en question les jeux traditionnels ancestraux liés à la vie rituelle et sociale. Sur le terrain du contrôle des corps, les Français et les Anglais s'affrontent à travers deux méthodes: la méthode française et la méthode sportive. Ces deux conceptions révèlent deux philosophies opposées de la formation et de l'expression de la jeunesse. Dans leurs colonies, les Français entendent dispenser la gymnastique amorosienne afin de discipliner et d'assimiler les populations en vue de les préparer à la défense de la patrie. C'est cette démarche que les militaires adoptent à La Réunion et à Madagascar jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle. Mais les élites créoles et malgaches préfèrent largement s'adonner au sport dès qu'ils en ont l'opportunité. Dans les années vingt, les pratiques sportives se diffusent très rapidement dans les îles car les élites colonisées perçoivent dans le sport le sentiment de liberté nécessaire à leur émancipation. Ironie de l'histoire, la colonisation française promeut malgré elle le modèle d'éducation de ses concurrents, les Britanniques.

Evelyne Combeau-Mari est Professeure en Histoire contemporaine ecombeau@univ-reunion.fr

<sup>923</sup> Note du 23 novembre 1937 du Procureur général à M. le Gouverneur général de Madagascar portant sur les réunions. ANM D130.